

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Master Cultures et Patrimoines de la Renaissance

1 - Présentation générale

- > Le parcours de master *Cultures et Patrimoines de la Renaissance* procède d'une refonte pédagogique du master *Renaissance* dispensé à Tours au CESR depuis de nombreuses années. Il intègre la mention Histoire Civilisation Patrimoine de l'UFR Centre d'études supérieures de la Renaissance (CESR) de l'Université de Tours.
- > Les enseignements qui relèvent du tronc commun de la mention Histoire Civilisation Patrimoine permettent aux étudiants d'obtenir ou de consolider une formation aux **outils numériques et informatiques**. Ils sont forts d'une longue tradition et expérience d'enseignement à et par la recherche.
- > Ce parcours qui dispense les savoirs fondamentaux des cultures et des patrimoines de la Renaissance est en étroite relation avec les axes et les programmes scientifiques de dimension internationale du Centre d'études supérieurs de la Renaissance. Les étudiants sont ainsi amenés à produire un mémoire de recherche et à suivre une formation pluridisciplinaire.
- > La formation s'appuie sur les enseignants-chercheurs du Centre d'études supérieures de la Renaissance.
- > Les enseignements sont **pluridisciplinaires** avec une prédominance de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'histoire des sciences et des techniques, de l'histoire des littératures européennes, des langues anciennes et modernes, de la philosophie, de la musique... Les étudiants sont ainsi confrontés à la diversité des approches et savoirs concernant la période de la Renaissance (de Pétrarque à Descartes). Un double cursus Humanités et Santé est également proposé aux étudiants et intégré à la formation.

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

2 - Admissions

- > La formation est ouverte à tous les étudiants en mesure de poursuivre une formation de master avec une dominante de recherches en sciences humaines et sociales. Elle est ouverte aux étudiants en reprise d'étude, en formation continue, selon des modalités à déterminer au cas par cas.
- > La campagne de dépôt des dossiers de candidature aura lieu en ligne, sur le site de l'Université de Tours.
- > Le **dossier de candidature** comprend une lettre de motivation et la présentation d'un projet de recherche. Cette présentation vise à préciser le projet d'orientation. Le projet de recherche développé dans la candidature ne déterminera pas nécessairement celui qui sera effectivement développé durant la formation.
- > Attention ! Cette procédure relève d'un calendrier spécifique et requiert le niveau C1 en français.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

cesr.univ-tours.fr

Responsables du parcours – Pascal Brioist, Jean Sènié

Responsable de la scolarité –

Responsable administrative – Marie Christine Jossec

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

3 – Présentation du parcours

> Au fil des quatre semestres, le Master propose une formation complète et exigeante, qui réunit l'ensemble des savoirs impliqués dans les études renaissantes, et qui comprend également un certain nombre de compétences techniques transversales (méthodologie de la recherche et outils numériques, langue vivante, paléographie, latin, initiation à *indesign*...). Le programme d'enseignement est organisé de telle sorte qu'aucun étudiant ne peut demeurer enfermé dans un unique champ disciplinaire : le master met en effet en pratique du point de vue de la formation la pluridisciplinarité qui définit depuis plus d'un demi-siècle le travail de production scientifique du CESR

> Tout en permettant aux étudiants d'affiner leur projet scientifique et professionnel en Master 2 (« ateliers » en lien avec les projets de recherche et de 1 à 3 stages), le Master est construit autour de la rédaction d'un véritable mémoire de recherche sur deux ans.

4 - Débouchés

> Le parcours prépare les étudiants aux métiers de la recherche, de la culture, du patrimoine culturel principalement lié à la Renaissance, de l'édition et des bibliothèques avec une forte orientation en humanités numériques et en édition numérique. Il ouvre ainsi vers de nouvelles formes de professionnalisation et de nouveaux terrains de recherche de niveau Post-Master et Doctorat.

> Secteurs d'activité visés

- La formation et la recherche
- L'édition traditionnelle et numérique
- Les collectivités territoriales
- Le tourisme
- La muséographie
- La communication numérique

> Métiers visés

- Professeur des universités, Maître de conférences, chargé de recherche au CNRS (sur concours)
- Enseignant dans le secondaire (sur concours)
- Bibliothécaire (sur concours)
- Conservateur de musée (sur concours)

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

- Guide spécialisé
- Responsable du patrimoine dans une collectivité territoriale
- Chargé de communication
- Consultant
- Éditeur

5 - Corps enseignant

Les principaux intervenants dans le master sont actuellement :

- **Florence ALAZARD**, Maîtresse de conférences en histoire
- **Gilles BERTHEAU**, Maître de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (anglais)
- **Alain BIDEAU**, Maître de conférences en langues et littératures germaniques et scandinaves (allemand)
- **Marion BOUDON-MACHUEL**, Professeure des universités en histoire de l'art
- **Nathalie BOULOUX**, Maîtresse de conférences en histoire
- **Marie-Elisabeth BOUTROUE**, chargée de recherche CNRS
- **Pascal BRIOIST**, Professeur des universités en histoire
- **Philippe CANGUILHEM**, Professeur de musicologie
- **Pascale CHARRON**, Maîtresse de conférences en histoire de l'art
- **Diane CUNY**, Maîtresse de conférences en grec (langue et littérature)
- **Mélanie FAUCONNIER**, Chargée d'affaires Sciences Humaines et Sociales (SPIV & DRV de l'Université de Tours)
- **Sabrina FERRARA**, Maîtresse de conférences en langues et littératures romanes (italien)
- **David FIALA**, Maître de conférences en musicologie
- **Frédérique FOUASSIER**, Maîtresse de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (anglais)
- **Juan Carlos GARROT ZAMBRANA**, Professeur des universités en langues et littératures romanes (espagnol)
- **Lucie GAUGAIN**, Maîtresse de conférences en histoire de l'urbanisme et de l'architecture du Moyen Âge
- **Stéphan GEONGET**, Professeur des universités en littérature française (XVI^e siècle)
- **Rémi JIMENES**, Maître de conférences en littérature française (XVI^e siècle) et en histoire du livre
- **Gilles KAGAN**, Ingénieur de recherche, Responsable Équipe Image, Pôle Numérique IRHT
- **Chiara LASTRAIOLI**, Professeure des universités en langues et littératures romanes (italien)
- **Alice NUÉ**, Ingénieure d'études, responsable de la cellule édition CESR

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

- **David MAILLET**, Enseignant en anglais
- **Anna MATHESON**, Maîtresse de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (irlandais)
- **Fosca MARIANI**, Professeure des universités en philosophie
- **Dino MELONI**, Maître de conférence en droit des pays anglophones
- **Silvère MENEGALDO**, Professeur des universités en littérature française (Moyen Âge)
- **Hélène MICHON**, Maîtresse de conférences en littérature française (XVII^e siècle)
- **Concetta PENNUTO**, Maîtresse de conférences en épistémologie, histoire des sciences et des techniques, latin
- **Elena PIERAZZO**, Professeure en Humanités Numériques
- **Benoist PIERRE**, Professeur des universités en histoire
- **François ROSMANN**, Assistant-ingénieur de recherche
- **Alain SALAMAGNE**, Professeur des universités en histoire de l'art
- **Jean SÉNIÉ**, Maître de conférences en histoire
- **Claire SICARD**, Maîtresse de conférences en littérature française (XVI^e siècle)

6 – Calendrier

- | | |
|--|--|
| • Semestre 1 | • Semestre 2 |
| • Réunion de rentrée : 01/09/2022 | • Cours : 03/01 au 14/04/2023 |
| • Cours : du 02/09/2022 au 23/12/2022 | • Vacances de Pâques : du 17/04 au 28/04/2023 |
| • Pause pédagogique : du 31/10 au 04/11/2022 | • Examens 1re session : 02 au 05/05/2023 |
| • Vacances de Noël : 19/12/2022 au 02/01/2023 inclus | • Examens 2e session : 07 au 13/06/2023 |
| • Examens 1re session : du 12 au 16/12/2022 | • Soutenances des mémoires : avant le 20/06/2023 |

7 – Le mémoire de recherche

Le mémoire de recherche est l'élément le plus important du parcours du master CPR. Il permet d'évaluer les capacités de l'étudiant à conduire une recherche sur deux années.

Le mémoire est encadré par un enseignant-chercheur ou un chercheur du CESR. Le sujet du mémoire est choisi en concertation entre l'étudiant et son directeur. Il doit permettre le développement d'une recherche sur une année seulement ou sur les deux ans. Ce directeur de recherche joue aussi le rôle de directeur d'études : c'est avec ses conseils et son avis que sont choisis les cours suivis à chaque semestre.

Le suivi du mémoire de recherche est évalué au cours des 4 semestres : 1. Phase de mise en place (pré-mémoire 1) ; 2. Soutenance du premier mémoire de recherche ; 3.

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

Développement de nouveaux axes (pré-mémoire 2) ; 4. Soutenance du mémoire final. Cette structure permet une flexibilité suffisante pour modifier ou changer de sujet le cas échéant entre la première et la seconde année de Master, et pour accueillir des étudiants qui souhaiteraient rejoindre la formation au niveau du Master 2 (étudiants détenteurs d'un Master 1) ou d'un Post-Master (étudiants détenteurs d'un Master 2).

Le mémoire de recherche de chacune des deux années (60 à 80 pages ; espaces, notes et annexes comprises) doit comporter les éléments suivants :

- une page de titre
- une page de remerciements
- un avant-propos (facultatif)
- le texte (introduction, parties, conclusion)
- la présentation des sources et de la bibliographie
- un sommaire et/ou une table des matières
- des annexes (facultatif)
- un index (facultatif)

Le mémoire est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. dans le cadre d'une formation dans le domaine de la culture, ces critères s'appliquent avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont inenvisageables pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5.

8 – Le mémoire de stage (stages longs uniquement)

Généralités

Dans le parcours CPR, le mémoire de recherche pourra prendre la forme exceptionnelle d'un mémoire de stage, la recherche étant alors pour partie nourrie dans le cadre particulier d'un stage long au cours de la seconde année de master. Le pré-mémoire de recherche correspondra aux consignes données pour le mémoire de recherche. Le mémoire de stage (50 à 80 pages ; espaces, notes et annexes comprises) doit comporter les éléments suivants :

- une page de titre
- une page de remerciements (le cas échéant)
- une table des matières (comprenant l'indication des annexes éventuelles)
- si nécessaire, des annexes (voir ci-dessous)

Le mémoire comporte une introduction et une conclusion ; il est dans son expression comme dans sa présentation soumis aux critères usuels de qualité et de rigueur de tout travail universitaire. Dans le cadre d'une formation dans le domaine de la culture, ces

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

critères s'appliquent avec une intransigeance particulière. Les sautes de registres de langage, les défauts de style, les fautes d'orthographe et de grammaire sont inenvisageables pour quiconque s'apprête à revendiquer une formation professionnelle de niveau Bac+5.

Sens et finalité du mémoire de stage

Le mémoire de stage remplit une fonction importante : il constitue l'articulation entre la formation académique proprement dite et l'insertion professionnelle. Il doit donc faire la preuve que les cours théoriques ont été assimilés et peuvent être articulés à l'expérience pratique du stage. Dans cette perspective, il faut accorder une attention particulière aux trois éléments suivants :

> **Maîtrise du vocabulaire** : la maîtrise d'un vocabulaire technique précis fait partie des acquisitions pratiques du stage, et doit être mesurable dans le mémoire. Cependant le mémoire ne doit pas non plus se borner à imiter passivement un jargon incompréhensible et incompris : cela signifie que le vocabulaire technique doit être présent mais intelligible et, le cas échéant, expliqué (le mémoire doit pouvoir être lu aussi bien par un professionnel que par un non-spécialiste). Le stagiaire doit donc se montrer capable de maîtriser la technicité du domaine professionnel auquel il a été initié tout en conservant les qualités de clarté et de lisibilité de tout travail académique. Par ailleurs, la maîtrise technique du vocabulaire conditionne la capacité à saisir correctement les difficultés et les problèmes rencontrés dans le cadre de l'activité professionnelle du stage.

> **Problématisation** : le mémoire ne doit se réduire ni à un récit ni à une description. Il est important, on y reviendra ci-dessous, qu'il donne une idée précise et circonstanciée des tâches accomplies dans leur déroulement concret, mais il ne peut se borner à fournir une liste d'anecdotes, ni à raconter par le menu les quelques mois de l'expérience du stagiaire (un compte-rendu strictement descriptif des opérations concrètes se révèle souvent inintéressant). Cette expérience n'a en effet de sens réellement professionnel que si elle est réfléchie, ce qui implique que le stagiaire se montre capable de recul : il doit savoir prendre de la distance avec sa propre expérience, identifier les difficultés et les problèmes qu'elle lui a fait rencontrer ainsi que les manières de les résoudre, et adopter une hauteur de vue suffisante pour en fournir une analyse intelligente. Cela implique donc que le stagiaire soit capable de replacer son expérience dans un contexte global.

> **Contextualisation** : toute expérience de stage est singulière, et c'est aussi bien sa richesse que sa limite. Cela signifie qu'aucun stage ne rend compte de l'ensemble du secteur dans lequel il s'est déroulé (une médiathèque ne résume pas à elle seule tout le domaine de la lecture publique, ni un musée tout le secteur du patrimoine, etc.). Le stagiaire doit donc être capable de mettre en perspective la singularité de son expérience de stage en la replaçant dans le contexte plus vaste de ce qu'il a appris des différents secteurs professionnels auxquels sa formation le destine. Cette réflexion sera essentielle pour la mise en perspective attendue dans le mémoire.

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

Un bon mémoire de stage manifeste donc la capacité de son auteur à analyser son expérience en mobilisant d'une part une connaissance technique du secteur dans lequel il a travaillé, d'autre part la capacité à saisir les difficultés et les problèmes qui ont jalonné le déroulement de cette expérience, et enfin la conscience des limites et des spécificités de cette expérience elle-même. Pour manifester ces qualités, l'auteur du mémoire doit avoir tiré profit des cours théoriques des deux années de formation, grâce auxquels il doit pouvoir mettre en perspective les informations factuelles sur la structure d'accueil, les données sur les tâches réalisées, et le contexte global du secteur considéré. Les cours théoriques fournissent les éléments et les perspectives d'ensemble qui permettent ce travail, à condition qu'on ne se contente pas de les comprendre comme des savoirs positifs fastidieux, poussiéreux et a priori non articulables à une expérience pratique.

Contenu du mémoire

Attention, ces indications ne constituent en aucun cas un plan-type qu'il faudrait mécaniquement appliquer au mémoire : il s'agit simplement d'énumérer les éléments qui doivent, à un moment ou un autre, sous une forme ou une autre, apparaître dans le mémoire.

- > **Mise en perspective** : le mémoire doit rendre compte du contexte dans lequel s'inscrit le stage : contexte scientifique et technique, état de l'art, environnement professionnel (autres institutions opérant dans le même champ). L'objectif pour l'étudiant est de démontrer sa capacité à situer son travail dans un contexte dépassant la seule structure d'accueil.
- > **Structure d'accueil** : le mémoire doit comporter une présentation de la structure d'accueil et fournir un certain nombre d'éléments d'information factuels (secteur d'activité, historique, organigramme, effectifs, implantation matérielle de la structure, organisation du travail, etc.).
- > **Déroulement du stage** : le mémoire doit permettre de suivre l'ensemble des tâches que le stagiaire a dû prendre en charge, ainsi que les modifications de ces tâches qui ont pu intervenir entre la rédaction de la convention de stage et le stage lui-même ; il doit donner une idée précise des productions que le stagiaire a réalisées et des compétences qu'il a mises en œuvre.
- > **Séquences de tâches** : un des éléments appréciables du mémoire tient à la capacité du stagiaire à donner une idée précise des séquences de tâches qu'il a prises en charge (ordre, durée, impératifs de calendrier, etc.). En effet, la construction et le respect d'un agenda constituent un élément clef de la professionnalisation, surtout en milieu éditorial, et plus encore lorsque les tâches effectuées sont multiples, éclatées, et parfois redéfinies en cours de stage. Pour autant, le rapport ne saurait se limiter à une simple description des tâches réalisées.
- > **Confidentialité** : en fonction de la structure d'accueil, de ses habitudes, et des dossiers qui auront été confiés au stagiaire, il peut arriver que la rédaction du mémoire pose un

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

problème de confidentialité. Il ne s'agit pas seulement de pointer l'existence de données « sensibles », pour lesquelles il est préférable en cas de doute de demander son avis au tuteur de stage ; il s'agit aussi de rappeler que le mémoire doit être lu par le tuteur, qui peut être présent lors de la soutenance, et la structure d'accueil peut également en demander un exemplaire. Cependant, la légitime prise en compte de cette circonstance ne doit pas conduire le stagiaire à une stricte subordination naïve au discours interne de la structure (entrepreneuriale ou pas).

Annexes

En plus du texte principal, le mémoire doit comporter des annexes rassemblant tout type d'éléments susceptibles d'illustrer et d'appuyer les points suivants :

- > **Présentation de la structure** : diagrammes, tableaux, images, organigrammes...
- > **Présentation du travail accompli par l'étudiant** : tout document, étude, etc., qu'il a produit ou contribué à produire dans le cadre du stage, et qui permet de se faire une idée du travail fourni et des compétences déployées (il arrive régulièrement que, face à des mémoires dépourvus de cette documentation, les enseignants ne découvrent que pendant la soutenance la richesse véritable du travail fourni).

On peut ajouter qu'il est indispensable de les présenter, de les légender avec précision, et d'en donner un commentaire dans le mémoire lui-même.

9- Le plagiat

Attention : Le plagiat est un délit qui expose l'étudiant à de graves sanctions.

Le code de l'éducation définit le plagiat comme « un emprunt frauduleux littéral ou non, sans guillemets, sans référence précise à l'auteur et à l'ouvrage, ni aux pages citées ». Concernant le plagiat, l'UFR CESR se réfère au règlement en vigueur au sein de notre Université. Cf. Règlement des études et des examens – CFVU du 17-09-2020 – CA du 28-09-2020. Annexe 1 - Information concernant le plagiat des étudiants Vote du CA du 04 juillet 2011.

« Les sanctions disciplinaires applicables aux usagers des établissements publics d'enseignement supérieur sont:

1-l'avertissement,

2-le blâme ;

3 - l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans.

4 - L'exclusion définitive de l'établissement ;

5 - L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée

6 - L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription entraîne la nullité de l'inscription. »

L'UFR CESR applique la procédure de principe définie dans ce même document : « L'enseignant établit un rapport transmis sous couvert du directeur de composante, au président de l'université. Ce dernier évalue l'opportunité de saisir la section disciplinaire du conseil d'administration compétente à l'égard des usagers. Les plagiat ne sont pas tous de la même gravité, notamment du point de vue de l'incidence sur l'obtention du diplôme. Aussi deux situations sont à distinguer :

- Les mémoires, rapports de stage, projets tuteurés : la procédure de principe s'applique. Le plagiat dans ce type d'épreuve étant particulièrement grave.
- Dans le cadre des contrôles continus (Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, autres...). Les plagiat constatés par l'intervenant doivent être portés à la connaissance de l'enseignant responsable du cours.

Ce dernier évalue l'importance de la fraude et décide de la conduite à tenir selon la graduation suivante :

- Convocation de l'étudiant par l'enseignant responsable et attribution automatique de la note 0 au devoir litigieux.
- Convocation de l'étudiant par le directeur de composante, attribution de la note 0 au contrôle continu.
- Transmission au Président de l'Université pour saisie de la section disciplinaire du conseil d'administration.

En cas de récidive aux cas n°1 et 2, la section disciplinaire est saisie directement. En aucun cas, le plagiat ne devra être traité par l'attribution d'une absence injustifiée ou d'une défaillance à l'épreuve. »

10 – L'Association Des Étudiants En Patrimoines (ADEEP)

L'Association des Étudiants En Patrimoines (ADEEP) réunit depuis 2018 des étudiant.e.s de l'UFR CESR pour des journées d'études, des visites en rapport avec les différents Patrimoines et d'autres.

L'association, ouverte à tous les étudiants, propose de faciliter l'intégration aux différentes formations et les échanges interdisciplinaires par de nombreuses activités :

- Soirée d'intégration
- Ateliers de préparation aux colloques
- Mise à jour des diverses manifestations scientifiques
- Parrainage M1-M2
- Mise en place d'un réseau Alumni

> Liste des membres de l'ADEEP

- Président : Aymeric Gaubert

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

- Vice-président : Kenan Oudin
- Secrétaire : Gretchen Courseau
- Vice-secrétaire : Sophie Almonacil
- Trésorière : Marine Gusseau
- Vice-trésorière : Mathilde Huber

> **Contact** : adeep.esipat@gmail.com

11 – L'Association Des Doctorants du CESR (ADCESR)

L'Association des Doctorants du CESR (ADCESR) a été créée en 2016 à l'initiative des doctorants du CESR afin d'offrir un support de communication et de valorisation des travaux des jeunes chercheurs et de renforcer les liens entre tous les étudiants du Centre, avec l'appui de Paul-Alexis Mellet et Laurent Gerbier, enseignants-chercheurs en histoire et en philosophie.

L'association organise chaque année plusieurs événements ouverts à tous, encouragés par les équipes pédagogique et administrative du CESR.

- Journée de rentrée et d'accueil des nouveaux doctorants
- Ateliers de tutorat avec les étudiants de master
- Manifestations scientifiques (séminaires, Rendez-vous de l'Histoire de Blois, etc.)
- Rencontres doctorales pluridisciplinaires

Contact : asso.doctorants.cesr@gmail.com

> **Site web** : <https://adcesr.hypotheses.org>

12 – Informations pratiques

Retrouvez sur le site toutes les actualités de l'école ainsi que des informations pratiques.

Informations relatives aux formations : cesr.univ-tours.fr

- Étudier au CESR (Transports, logements, prêts d'ordinateurs au CESR, services numériques, bibliothèque, etc.)
- Vie étudiante (Service culturel, le sport, la vie associative...)
- Plan d'accès au CESR ainsi qu'aux différents sites de l'Université de Tours accueillant des cours de la formation
- Horaires des services du CESR
- Calendrier des Masters
- Contacts

Informations relatives à l'Université de Tours

- L'insertion professionnelle

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

- Les stages à l'étranger
- La mobilité étudiante à l'international
- Les Centre de Ressources en Langue (CRL)
- La vie associative
- La citoyenneté étudiante
- La culture
- Le sport
- Le Service de Santé Universitaire

13 - La bibliothèque du CESR



Le fond ancien

La salle de lecture

Section musicologie

> Présentation

La bibliothèque du CESR couvre tous les domaines du savoir (Histoire, Littératures française et étrangère, Histoire de l'art, Musique, Philosophie, Histoire du livre, Histoire des sciences,...) dans les limites chronologiques d'une Renaissance européenne et des « Nouveaux mondes » allant du milieu du XIV^e siècle au début du XVII^e siècle.

2 salles de lecture (bibliothèque générale et bibliothèque de musicologie) sont à disposition pour la consultation sur place.

> Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h15

> L'équipe :

- **Agnès Journet** - agnes.journet@univ-tours.fr
- **Emmanuel Cornu** - emmanuel.cornu@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 77 73

> Le fonds documentaire

Le fonds de la bibliothèque est composé d'environ 60 000 documents :

- **Un important fonds d'ouvrages, dont un fonds ancien datant du XV^e au XVIII^e siècles de 3 400 volumes.**
- **190 titres de périodiques dont 50 titres vivants, des thèses et mémoires d'étudiants, usuels, tirés à part, cédéroms, microfilms,...**

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

- **Une section spécialisée en musicologie (7 500 volumes) comprenant 1 800 partitions.**

> Catalogue



L'ensemble des documents est répertorié dans le **CATALOGUE en ligne des bibliothèques de l'Université de Tours et dans le SUDOC.**

> Ressources en ligne

Un large panel de ressources ligne est également accessible via le catalogue de l'Université, après authentification (pour la consultation à distance).

Listez l'ensemble des plateformes numériques disponibles via le



> Conditions de prêt

Nombre de documents empruntables (dans l'ensemble des bibliothèques de l'université de Tours)	Durée de prêt
20	21 jours (prolongation : 2 x 14 jours)

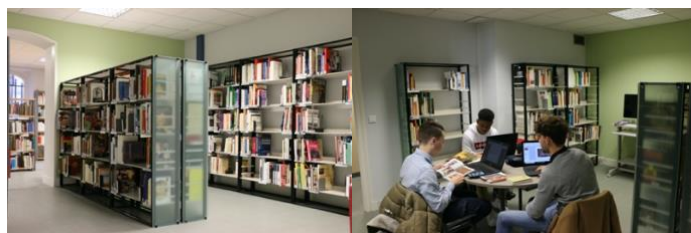
> Autres service :

Le prêt navette : vous pouvez faire venir un document provenant d'une des bibliothèques universitaires de Tours ou Blois

Le Prêt-Entre-Bibliothèque (PEB) : vous pouvez faire venir gratuitement des documents français ou étrangers absents du catalogue (à retirer dans les services PEB des BU de Tours)

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

14 - Bibliothèque de l'IEHCA/Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'alimentation



Pour les étudiants travaillant sur l'alimentation, la bibliothèque de l'IEHCA/Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'alimentation met à disposition à la Villa Rabelais, 116 boulevard Béranger, plus de 10 000 ouvrages sur cette thématique, 90 revues spécialisées, des fonds d'archives privés.

Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h de de 14h à 18h / vendredi de 9h à 12

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 7

15 - Détail de la formation

Master 1 – Semestre 7

TRONC MENTIONS HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE & HUMANITÉS NUMÉRIQUES	COMMUN	12h
Introduction générale à la formation : recherche, patrimoines et numérique – 4h CM et 8h TD		12h
TRONC COMMUN MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE		52h
<p>Méthodologie de la recherche – 18h TD Cette formation a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances nécessaires à la maîtrise de l'outil informatique pour leur année d'étude : l'environnement informatique, les fonctions avancées du traitement de texte (index, table des matières, typographie, etc), la numérisation. Elle cherche aussi à les outiller pour débiter leurs recherches. Les thèmes abordés seront : la recherche en bibliothèques ; les revues ; la recherche sur le web ; Gallica et les autres bases de données ; la construction et la mise à jour des bibliographies ; la rédaction du mémoire ; les règles élémentaires de la typographie. <u>Enseignant</u> : Stéphan Geonget</p> <p>Introduction à la structuration de données – 8h TD Ce module envisagera la structuration des données du point de vue de l'utilisateur et du point de vue du producteur de données. L'introduction générale sera consacrée aux bases de données relationnelles dans les différents champs du patrimoine et les séances qui suivront à la structuration des données patrimoniales dans les bases de données et aux vocabulaires spécifiques et ontologies. <u>Enseignante</u> : Marion Lamé</p> <p>Culture numérique et outils informatiques : traitement de l'image – 8h TD L'objectif de ce cours est d'aborder sur un plan théorique et pratique les fondamentaux dans le domaine de la dématérialisation des documents patrimoniaux: recommandations techniques, rédaction du cahier des charges, acquisition et traitement des images numériques, exploitation sous différents supports, respects des normes dans le domaine de la diffusion et de l'archivage pérenne (plan de classement, identifiants et modèles de métadonnées). Introduction : Présentation des outils de visualisation, des technologies et formats employés dans différentes bibliothèques numériques, entrepôts de données et portails documentaires : Biblissima, Isidore, Word Catalogue, E codices, Gallica, etc.</p>		34h 1 ECTS Coef 1

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 7

<ul style="list-style-type: none"> - Technologie IIIF développée par l'université de Stanford etc. - Protocoles informatiques (OAI-PMH / RDF) et formats en biblio économie développés pour l'interopérabilité des données (Dublin Core etc.) - Applications Programming Interface (API) pour échanger les données à partir des tablettes, smartphones etc. <p>Atelier en groupe : L'atelier permettra aux étudiants d'aborder à partir d'exemples concrets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un programme de numérisation, son inventaire, les fichiers de récolement, le catalogage et la gestion des images. - l'imagerie scientifique (multispectrale, hyperspectrale, fluorescence sous UV, infrarouge, RTI / Reflectance Transformation Imaging) - les applications professionnelles permettant le traitement des images 2D et 3D. - les applications de retouche pour éditer des photographies sur smartphones et tablettes <p><u>Enseignant</u> : Gilles Kagan</p>	
<p>Langue vivante : anglais (3 groupes de niveau) – 18h TD</p> <p><u>Enseignants</u> : David Maillet (groupe B et C), Anna Matheson (groupe A)</p>	<p>18h 1 ECTS Coef 1</p>
MODULE DE RENFORCEMENT	24h (au choix 2/5)
<p>Paléographie française de la Renaissance – 12h TD</p> <p>Initiation à la paléographie (niveau 1) : déchiffrement des écritures livresques et documentaires des XV^e-XVII^e siècles.</p> <p><u>Enseignant</u> : Rémi Jimenes</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Latin de la Renaissance – 12h TD</p> <p>Étude de la langue latine de la Renaissance en alternant moments d'apprentissage théorique et exercices pratiques sur des sources du XV^e et du XVI^e siècle. Aucun prérequis n'est demandé.</p> <p><u>Enseignante</u> : Concetta Pennuto</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Civilisation de la Renaissance anglaise – 12h TD : les Tudors (cours donné en anglais) The Tudors: “From the Middle Ages to the Renaissance”</p> <p>This course will consider the political, theological, and cultural aspects of the long period, from 1485 to 1603, during which England was ruled by a series of Tudor sovereigns (Henry VII, Henry VIII, Edward VI, Mary I, Elizabeth I).</p> <p><u>Enseignants</u> : Gilles Bertheau, Anna Matheson</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Civilisation de la Renaissance en italien – 12h TD</p> <p>Le <i>Quattrocento</i> italien.</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 7

<p>La naissance de l'humanisme italien sera analysée dans ses aspects en langue latine et en langue vernaculaire, les deux fortement liés et pas antinomiques ni exclusifs l'un de l'autre comme la critique récente l'a montré.</p> <p><u>Enseignante</u> : Sabrina Ferrara</p>	
<p>OU 1 EC hors-UFR ou hors-Parcours – 12h TD</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>MODULE INTRODUCTION À LA RENAISSANCE – 60h CM</p>	<p>1 60h 10 ECTS Coef 2</p>
<p>Ce module permettra aux étudiant.e.s de mieux comprendre les notions et concepts nécessaires à l'étude pluridisciplinaire de la Renaissance</p> <p>1.1 Une Renaissance, des Renaissances Cet EC familiarisera les étudiant.e.s avec l'historiographie de la Renaissance. Il permettra d'abord de réfléchir aux renaissances médiévales (1 séance), puis d'analyser les renaissances extra-européennes (1 séance), avant de préciser la chronologie complexe de la Renaissance européenne (1 séance) et d'interroger les usages contemporains de la Renaissance (1 séance). <u>Enseignants</u> : Nathalie Bouloux, Florence Alazard, Pascal Brioist, Benoist Pierre</p> <p>1.2 Une révolution de la pensée et un nouveau rapport à Dieu ? Il s'agira de comprendre comment la Renaissance a favorisé l'émergence de nouvelles façons de penser : comment les processus d'apprentissage et de réflexion sont-ils transformés ? On envisagera ainsi les formes discursives de la philosophie (1 séance), la classification des savoirs et les arts de la mémoire (1 séance), la rénovation pédagogique (1 séance) et un nouveau rapport à Dieu (1 séance). <u>Enseignants</u> : Fosca Mariani, Pascal Brioist, Stéphan Geonget, Hélène Michon</p> <p>1.3 États et pouvoirs à la Renaissance On observera, à l'échelle européenne, les modifications introduites par la Renaissance dans la genèse de l'État moderne : y a-t-il un État de la Renaissance ? Comment s'organisent les pouvoirs ? Anatomie socio-culturelle de l'État et des pouvoirs à la Renaissance (6h) ; Théorie et pratique du pouvoir (6h). <u>Enseignants</u> : Benoist Pierre, Fosca Mariani</p> <p>1.4 Création et innovation à la Renaissance La Renaissance s'est construite sur la notion de création, mais qu'est-ce que le geste créateur ? Que fait-on quand on innove ? Les théories de la création (6h) ; L'innovation dans les sciences et techniques (6h). <u>Enseignants</u> : Stéphan Geonget, Pascal Brioist</p> <p>1.5 Un nouveau rapport au monde</p>	<p>5 enseignements 12hCM chacun</p>

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 7

<p>À la Renaissance, on accède au monde selon de nouvelles modalités : comment les cinq sens sont-ils mobilisés pour comprendre le monde ? Comment appréhende-t-on un monde dont les horizons sont de plus en plus étendus ? Histoire des sensibilités (6h) ; L'élargissement du monde (6h). <u>Enseignants</u> : Pascal Brioist, Nathalie Bouloux</p>	
<p>MODULE 2 SAVOIRS ET SOCIÉTÉ À LA RENAISSANCE – 60H CM</p>	<p>60h 10 ECTS Coef 2</p>
<p>Le module 2 propose une introduction aux savoirs de la Renaissance saisis dans leur circulation matérielle (diffusion des textes et des traductions, enjeux de pouvoir et pratiques sociales) et dans leur structure intellectuelle (mutation des régimes du savoir, émergence de nouveaux problèmes), avec une attention particulière aux questions scientifiques, philosophiques, juridiques, économiques et religieuses.</p> <p>2.1 Savoirs scientifiques et techniques Les savoirs scientifiques et techniques dans leurs relations aux pouvoirs et à la société : patrons, savants, artisans et ingénieurs (4h). Les liens entre connaissances astrologiques, magie et médecine (4h). La révolution astronomique (Copernic, Képler, Galilée) (4h). <u>Enseignants</u> : Pascal Brioist, Concetta Pennuto</p> <p>2.2 Économie et société « Entre deux crises » : c'est ainsi qu'un historien définissait la période de la Renaissance, quand d'autres analysaient la Renaissance artistique comme le résultat d'une transformation du comportement économique des élites italiennes face au déficit de rentabilité de certains grands secteurs. On cherchera donc à comprendre le monde économique et social de la Renaissance : développement de la banque et du commerce, mais aussi croissance de la pauvreté, crises. Le paradoxe n'est peut-être qu'apparent. <u>Enseignante</u> : Florence Alazard</p> <p>2.3 Anciens et nouveaux savoirs philosophiques À la Renaissance, la transformation des anciennes traditions de culture fut en partie provoquée par l'irruption de nouveaux savoirs, qu'il s'agisse de capacités techniques inédites ou de nouvelles exigences de réflexion. L'encyclopédie du savoir fut donc pensée à nouveaux frais, dans un rapport d'imitation et de compétition avec l'université médiévale. Mais toute reformulation du système du savoir implique une réflexion préalable sur l'ordre du savoir et, partant, sur la méthode. Ce cours affrontera donc les discussions humanistes sur l'ordre et la méthode du savoir, à partir de l'interrogation</p>	<p>5 enseignements 12h CM chacun</p>

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 7

principale : comment peut-on connaître les choses de manière ordonnée ? C'est la logique de la découverte, de l'enseignement et de l'organisation du savoir qui sera au centre de nos préoccupations.

Enseignante : Fosca Mariani

2.4 Savoirs juridiques et politiques

Droit naturel et droit de la raison (6h). Droits savants et coutumes (6h).

Enseignants : Jean Sènié et Stéphan Geonget.

2.5 Croyances et pratiques religieuses

La messe en débat : les enjeux théologiques de la pratique contestée (6h).

Qu'est-ce qu'un hérétique ? (6h)

Enseignants : Hélène Michon, Jean Sènié

DOSSIER DE RECHERCHE

Pré-mémoire

6 ECTS

Coef 7

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 8

Master 1 – Semestre 8

TRONC	COMMUN
MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE	
<p>Culture écrite : introduction aux CMS – 12h TD Le cours est une introduction aux systèmes de gestion de contenu sur internet permettant de développer un site web. <u>Enseignant</u> : François Rossman</p> <p>Culture écrite : initiation à In Design – 12h TD Ce cours propose une initiation à la mise en page grâce au logiciel professionnel Indesign. <u>Enseignante</u> : Alice Nué</p>	<p>24 h 2 ECTS Coef 1</p>
<p>Langue : anglais (3 groupes de niveau) – 18h TD <u>Enseignants</u> : Jack Batty (groupe B) ; A. Matheson (groupe A et C)</p>	<p>18h 1 ECTS Coef 1</p>
MODULE DE RENFORCEMENT	
<p>Le module de renforcement a pour but de permettre à l'étudiant d'approfondir sa compétence dans les domaines qui correspondent plus particulièrement à sa recherche et à son projet professionnel.</p>	<p>2/5 enseignement au choix, de 12h chacun</p>
<p>Paléographie française de la Renaissance (niveau 2) – 12h TD Initiation au déchiffrement des cursives documentaires des XV^e-XVII^e siècles sur la base de textes tirés des fonds d'archives. Prérequis : avoir suivi le cours « d'Initiation à la paléographie (niveau 1). <u>Enseignant</u> : Rémi Jimenes</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Latin de la Renaissance – 12h TD Étude de la langue latine de la Renaissance en alternant moments d'apprentissage théorique et exercices pratiques sur des sources du XV^e et du XVI^e siècle. <u>Enseignante</u> : Concetta Pennuto</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Civilisation de la Renaissance anglaise : les Stuarts – 12h TD (cours donné en anglais) The Stuarts: "From the Renaissance to the Early Modern Period" This course will focus on the political, theological, and cultural evolution of Great Britain under the Stuarts by studying the principal causes of two major events of the 17th century: the English Civil War and the Scientific Revolution. In other words, we will look</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 8

at how the Renaissance morphed into what can more accurately be called the early modern period. <u>Enseignants</u> : Anna Matheson		
Civilisation de la Renaissance en italien – 12h TD Le Cinquecento Ce cours portera sur les lieux de diffusion de la culture italienne du <i>Cinquecento</i> et sur les principaux acteurs de la culture en langue vernaculaire. <u>Enseignante</u> : Chiara Lastraioli		12h 1 ECTS Coef 1
Ou 1 UE hors UFR ou hors parcours		12h 1 ECTS Coef 1
MODULE RENAISSANCE DES ARTS – 60 CM	3	60h (au choix 5/6) 10 ECTS Coef 2
3.1 Les arts visuels : artistes, commanditaires et fonctions des œuvres Ce cours vise à introduire aux problématiques propres aux arts de l'image en France au XV ^e siècle. Afin de se rapprocher de l'expérience des œuvres à la Renaissance en France, il s'agira notamment d'étudier le fonctionnement de la commande et de la production artistique au travers d'études de cas. <u>Enseignantes</u> : Pascale Charron		12h
3.2 Architecture et peinture a. Architecture 1 : le gothique dans l'Europe du Nord (1480-1550) Dans le domaine architectural le début du XVI ^e siècle fut riche en propositions nouvelles et controverses. Depuis quelques années la recherche s'est intéressée au « gothique de la Renaissance » (vers 1500-1530), autrefois qualifié de « gothique tardif », époque pourtant foisonnante d'innovations et d'inventions de la part des architectes et artistes, tant en France qu'en Europe, dans le domaine de l'architecture comme dans celui de son décor. La réflexion concernera l'Europe du Nord, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et le monde germanique ; les œuvres et les hommes. <u>Enseignant</u> : Alain Salamagne		12h
b Architecture 2 : la naissance de l'architecture en Italie Le cours analysera les trois principaux foyers chronologiques et géographiques de la Renaissance architecturale en Italie : Florence au début du XV ^e siècle, Milan et l'Italie du Nord au cours du Quattrocento, et Rome à partir des années 1500. <u>Enseignant</u> : Lucie Gaugain		12h
c. Peinture italienne à la Renaissance Le cours portera sur les divers aspects de la peinture de la Renaissance italienne considérée selon les différents foyers artistiques et les évolutions stylistiques entre les XV ^e et XVI ^e siècles.		12h

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 8

<u>Enseignante</u> :		
<p>3.3 Introduction à la musique de la Renaissance</p> <p>Ce cours aborde plusieurs aspects des musiques de la Renaissance (genres musicaux, répertoires, sociologie, objets de la musique, traditions orales, etc.) en permettant de mettre en oeuvre des méthodes propres à la musicologie et en déployant des approches pluridisciplinaires, afin de tisser des liens avec d'autres domaines de recherche (littérature, arts, sciences).</p> <p><u>Enseignante</u> : Philippe Canguilhem (12h)</p>		12h
<p>3.4 Les arts de la scène</p> <p>La Renaissance voit naître un nouveau théâtre dont l'un des traits les plus saillants est le fait d'être joué par des acteurs professionnels dans des lieux dont l'accès est payant. Le cours sera consacré à l'étude des transformations qui en découlent : troupes d'acteurs, salles, espace scénique, décors, costumes...</p> <p>Les professeurs interviendront sur des dossiers spécifiques selon les différentes aires culturelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Théâtre espagnol : l'émergence des acteurs professionnels, d'un théâtre professionnel, conditions scéniques - 6h - Panorama des pratiques scéniques dans l'Angleterre de la première modernité (origines médiévales de ce théâtre, professionnalisation des troupes d'acteurs, l'espace du théâtre, la masculinité de la scène, costumes et accessoires, pour quel public, etc.) - 6h <p><u>Enseignants</u> : Anna Matheson, Frédérique Fouassier</p>		12h
MODULE	4	60h
LA RENAISSANCE DES LETTRES ET DES IDÉES – 60h CM		9 ECTS
		Coef 2
<p>4.1 Langues et littératures vernaculaires dans l'Europe de la Renaissance</p> <p>a. Langue et littérature françaises – 12h</p> <p>Du Moyen Age à la Renaissance s'invente et se développe une nouvelle littérature, en même temps qu'une nouvelle langue, le français, qui peu à peu va s'imposer, notamment face au latin, dans tous les domaines de la connaissance et de la communication (scolaire ou administrative), sans oublier la religion. L'objet de ce cours sera d'illustrer par des exemples variés ce qui se joue pour la langue et la littérature françaises dans cette période cruciale de leur affirmation.</p> <p><u>Enseignants</u> : Stéphan Geonget, Silvère Menegaldo</p> <p>b. Domaines allemand, anglais, espagnol et italien – 12h</p> <p>Domaine allemand : La première partie de ce séminaire est consacrée à une étude succincte de l'évolution de la langue allemande de ses débuts à l'époque contemporaine. Comment la langue allemande est-elle devenue au fil des siècles une grande langue européenne ? Dans un second temps, on se penchera sur quelques</p>		24h

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 8

<p>grandes œuvres de la littérature allemande, de la <i>Nef des fous</i> de Sebastian Brant aux transcriptions du mythe de Faust.</p> <p>Domaine anglais : A partir de l'étude des sources italiennes de <i>Roméo et Juliette</i> de William Shakespeare, ce cours envisagera la diffusion du sonnet en Angleterre avant Shakespeare.</p> <p>Domaine espagnol : L'essor culturel de l'Espagne impériale. On étudiera l'affirmation du castillan en tant que langue de culture en même temps que l'Espagne devient l'empire le plus puissant de l'Occident chrétien. Le deuxième cours sera consacré à la prose de fiction, en particulier au <i>Quichotte</i>.</p> <p>Domaine italien : Les séances porteront sur le débat autour de la « questione della lingua » au XVI^e siècle et sur le rapport dialectique entre littérature latine et littérature italienne au XV^e et XVI^e siècle.</p> <p><u>Enseignants</u> : Alain Bideau, Anna Matheson, Chiara Lastraioli</p>	
<p>4.2 La République européenne des lettres</p> <p>Approche de la république des lettres : le patronage des activités littéraires ; réseaux épistolaires et recueils de lettres à la Renaissance ; l'émergence de l'histoire littéraire ; les ouvrages collectifs (tombeaux, recueils, anthologies) – 6h</p> <p>Présentation des réseaux de circulation des idées, des formes littéraires et des courants de pensée à travers l'Europe – 6h</p> <p><u>Enseignants</u> : Rémi Jimenes, Stéphan Geonget</p>	12h
<p>4.3 Les textes fondamentaux de l'humanisme européen</p> <p>De <i>L'Eloge de la folie</i>, envisagé comme une introduction plaisante à l'humanisme d'Erasmus – 4h</p> <p>Textes de l'humanisme italien – 8h</p> <p>Les auteurs et les textes qui seront examinés en 4 h par Sabrina Ferrara seront le <i>Décameron</i> de Boccace en insistant en particulier sur sa circulation européenne comme vecteur de la diffusion de l'Humanisme et <i>Le Prince</i> de Machiavel comme exemple de la naissance de la pensée politique moderne.</p> <p>Chiara Lastraioli traitera les questions concernant l'Humanisme et la traduction des textes sacrés ; les cénacles humanistes du XVI^e siècle et les productions littéraires et polémiques ; Aldo Manuzio et l'Humanisme en typographie.</p> <p><u>Enseignantes</u> : Claire Sicard, Sabrina Ferrara, Chiara Lastraioli</p>	12h
<p>4.4 Les genres littéraires en question</p> <p>Les genres antiques à la fin du Moyen Age et à la Renaissance, entre continuité, adaptation et réinvention. L'intention de ce cours est de mettre en avant des genres emblématiques – ainsi le poème épique, la tragédie et la comédie, la satire, la fable, etc. – de l'Antiquité gréco-latine et de voir comment ils sont réinvestis aux XV^e et XVI^e siècles, le plus souvent par le biais de traductions ou d'adaptations, préalables à de nouvelles créations.</p> <p><u>Enseignants</u> : Hélène Michon, Silvère Menegaldo</p>	12h

2022-2023 *(document mis à jour le 18/07/2022)*

Semestre 8

STAGE court de 4 à 8 semaines et/ou MÉMOIRE DE PARCOURS (recherche fondamentale et/ou pratique qui intègre le stage)

6 ECTS
Coef 12

ÉLABORER SON PROJET PROFESSIONNEL – 10h TD

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 9

Master 2 – Semestre 9

TRONC MENTION HISTOIRE CIVILISATION PATRIMOINE	COMMUN	38h
<p>Gestion de projet – 12h TD Ce module offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur connaissance des méthodes qualitatives en sciences sociales – en particulier celles utilisées en sociologie et ethnologie (entretien semi-directif, observation participante, focus groupe, ethnographie visuelle, netnographie) – et de les appliquer aux métiers du patrimoine. Ces outils méthodologiques doivent leur donner des clefs pour mieux comprendre les « publics », analyser la « réception » des discours et contenus patrimoniaux, et penser de nouvelles formes de médiation culturelle et de valorisation touristique. Pour ce faire, le cours prendra appui sur plusieurs cas d'études touchant au tourisme de nature, au patrimoine industriel et au patrimoine viti-vinicole – en France et à l'international. <u>Enseignante</u> : Mélanie Fauconnier</p> <p>Culture numérique et outils informatiques – 8h TD Ce cours introduit aux principes des Humanités Numériques d'un point de vue historique, méthodologique, théorique et pratique. Il vise à fournir aux étudiants des outils intellectuels pour comprendre la société de l'information et aborde les problématiques liées à l'utilisation du numérique pour la gestion et la diffusion de la culture et des patrimoines. Il initie au vocabulaire informatique utilisé dans le domaine culturel (XML, TEI, EAD, MEI). <u>Enseignant</u> : Elena Pierazzo</p>		20h 1 ECTS Coef 1
<p>Langue : anglais (2 groupes de niveau) – 18h TD <u>Enseignants</u> : D. Meloni (groupe B), A. Matheson (groupe A)</p>		18h 1 ECTS Coef 1
MODULE DE RENFORCEMENT		24h
Le module de renforcement a pour but de permettre à l'étudiant d'approfondir sa compétence dans les domaines qui correspondent plus particulièrement à sa recherche et à son projet professionnel		(2/5 enseignement au choix)
<p>Paléographie française de la Renaissance (niveau 3) – 12h TD Initiation au déchiffrement des cursives documentaires des XV^e-XVII^e siècles sur la base de textes tirés des fonds d'archives. Prérequis : avoir suivi le cours de paléographie (niveau 2). <u>Enseignant</u> : Rémi Jimenes</p>		12h 1 ECTS Coef 1

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 9

<p>Latin de la Renaissance – 12h TD Dans la continuité avec le M1, le cours prévoit l'étude de la langue latine de la Renaissance, avec des moments théoriques et des exercices de traduction (textes XV^e et XVI^e s.). Des prérequis de connaissance du latin sont demandés. <u>Enseignante</u> : Concetta Pennuto</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Civilisation de la Renaissance anglaise – 12h TD (cours donné en anglais) Écrire l'histoire à la Renaissance : Angleterre, France, Italie. (6h) Histoire populaire en Angleterre et en Europe : les femmes en marge de l'histoire. (6h) <u>Enseignants</u> : Gilles Bertheau, Frédérique Fouassier</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>Civilisation de la Renaissance en italien – 12h TD En fonction du niveau de connaissance de l'italien, lors de ce cours seront abordés des textes en langue vernaculaire de l'Humanisme et de la Renaissance <u>Enseignants</u> : Sabrina Ferrara (6h) et Chiara Lastraioli (6h)</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>OU 1 EC hors-UFR ou hors-Parcours – 12h TD</p>	<p>12h 1 ECTS Coef 1</p>
<p>MODULE SAVOIRS, THÉORIES, PRATIQUES, CIRCULATIONS - 48h CM</p>	<p>5 48h (2/3 au choix) 6 ECTS Coef 2</p>
<p>5.1 Faire et savoir</p> <p>a. Sciences, techniques et connaissances pratiques- 12h Les sciences et les techniques à la Renaissance dans la perspective de la redécouverte de l'Antiquité mais aussi des changements de paradigmes. L'accent sera mis tout particulièrement sur l'articulation entre le faire (les gestes, expérimenter, observer, collectionner) et les savoirs. Les savoirs astronomiques : il s'agira d'explorer le contexte historique et scientifique dans lequel Nicolas Copernic et ses continuateurs, comme Galilée, proposent le système héliocentrique comme doctrine alternative au système géocentrique aristotélico-ptoléméen. <u>Enseignants</u> : Pascal Briost</p> <p>b. La santé : savoirs, acteurs, gestes - 12h Des idées reçues et des lieux communs circulent encore aujourd'hui sur la formation des médecins, des chirurgiens et des sages-femmes, ainsi que sur l'exercice de l'art médical à la première modernité. Ce cours propose d'étudier les gestes de santé et les savoirs, la relation entre soignants et soignés à partir des notions de santé et de patient en se basant sur les sources. <u>Enseignante</u> : Concetta Pennuto</p>	<p>24 h</p>

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 9

<p>5.2 Penser l'homme de la Renaissance</p> <p>a. L'homme, la nature et le monde - 12h Le Moyen Âge connut le platonisme sans avoir vraiment accès aux œuvres de Platon qui furent traduites en latin par Marsile Ficin au XV^e siècle. La tradition platonicienne et néoplatonicienne irrigua alors tous les niveaux de la culture humaniste, bien que de manière fort différente. Le cours cherchera à analyser les changements que la culture platonicienne introduisit dans la conception de l'homme, qui était défini par son âme, ainsi que dans l'élaboration d'un nouveau rapport à la nature, la <i>physis</i>, et dans le monde, dans ses différentes modalités : sensible, intelligible, divine. <u>Enseignant</u> : Fosca Mariani</p> <p>b. Le corps à la Renaissance - 12h À partir de l'étude des premières dissections en milieu universitaire (XIII^e-XIV^e siècle), le cours permet de se pencher sur la « (re)découverte » d'un corps observé, touché, exploré par les sens. Les médecins mettent leurs connaissances anatomiques au service du diagnostic et de l'administration des traitements, mais ils ne dédaignent pas de collaborer avec les artistes pour représenter le corps. <u>Enseignante</u> : Concetta Pennuto</p> <p>5.3 Livres, auteurs, lecteurs</p> <p>a. Les réseaux et les lieux du savoir – 8h Dans les années 1530-1540, sous l'autorité et l'influence stimulantes de François I^{er}, considéré comme un grand protecteur des Lettres et des Arts et lui-même poète, la cour de France est non seulement un lieu de pouvoir, mais aussi un lieu de savoir. Ce cours envisagera la façon dont l'usage du vers traduit, notamment dans l'espace du livre manuscrit, l'appétit de connaissances du milieu curial, son constant souci d'établir des connivences et de renforcer ses réseaux en même temps qu'une sociabilité pétillante et joyeuse. <u>Enseignante</u> : Claire Sicard</p> <p>b. Genres et formes littéraires – 8h Axé sur la période charnière entre Moyen Âge et Renaissance, ce cours aura notamment pour objet de montrer que l'écriture littéraire entre 1450 et 1550 repose à la fois sur la permanence et sur le renouvellement de genres et de formes déjà existants au Moyen Âge, qui survivent et se transforment. Ce sera aussi l'occasion d'interroger la notion de renaissance, avec ce qu'elle peut avoir de posture, qui ne doit pas faire oublier les phénomènes essentiels de continuité entre XV^e et XVI^e siècle. <u>Intervenants</u> : Silvère Menegaldo</p> <p>c. Culture de l'écrit et de l'imprimé – 8h Ce cours se propose d'étudier le rôle joué par l'imprimerie dans le renouvellement des activités intellectuelles à la Renaissance. Après avoir situé dans le temps et l'espace l'invention et la diffusion de la typographie, on tâchera de mettre en évidence l'importance de la "révolution de l'imprimé" (Eisenstein) dans la société du XVI^e siècle.</p>	24h
---	------------

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 9

<p>On y étudiera la place de l'imprimerie dans la rénovation des langues vernaculaires, dans la diffusion du savoir scientifique et philologique, ainsi que sa place dans la propagande politique et religieuse au XVI^e siècle. <u>Enseignant</u> : Rémi Jimenes</p>	
<p>MODULE CULTURES DE LA PLURALITÉ RELIGIEUSE ET POLITIQUE 48h CM</p>	<p>6 48h 6 ECTS Coef 2</p>
<p>Cette UE se situe dans le prolongement des modules 1 et 2 du M1. Il s'agira d'étudier plus particulièrement les enjeux de la pluralité religieuse et politique et son expression en Europe à la Renaissance, tant du point de vue des dynamiques (réformes, droits) que des conflits (guerre, pacification). Ce monde pluriel, traversé par des échanges, des rivalités et des guerres, se révèle en effet très fécond.</p>	<p>(2/3 enseignements aux choix)</p>
<p>6.1 Dynamiques religieuses L'UE concerne principalement les affrontements religieux internes au monde chrétien, mais aussi à l'extérieur de celui-ci. Il s'agira donc d'étudier à la fois la nature des conflits (guerres de religion), le point de vue doctrinal (tolérance) autant que les transformations des pratiques religieuses. Les affrontements religieux - 12h ; La contre-réforme irlandaise pendant la loi pénale anglaise - 4h ; Réforme et littérature allemande - 4h ; Chrétiens d'Orient et d'Occident à la Renaissance : entre recherche d'unité et controverses doctrinales - 4h. <u>Enseignants</u> : Pascal Brioist, Anna Matheson, Alain Bideau, Diane Cuny</p>	<p>24h</p>
<p>6.2 Formes du conflit et de sa résolution L'importance des conflits génère une culture de guerre dont la nature varie selon les espaces, les lieux et les formes mêmes du conflit. Paradoxalement, c'est dans ce cadre conflictuel que s'élaborent et s'affirment des pratiques de résolution des conflits (édits de tolérance, pacification). Cultures de guerre - 8h ; Pratiques de la guerre - 8h ; Résolution des conflits - 8h. <u>Enseignants</u> : Florence Alazard, Pascal Brioist, Stéphan Geonget et Fosca Mariani</p>	<p>24h</p>
<p>6.3 États, culture et société de cour Les États sont ébranlés par la pluralité politique et religieuse : des dynamiques sont à l'œuvre dans toute l'Europe pour tenter de stabiliser les cités, les États et les Empires. Il s'agira d'étudier ces dynamiques curiales, juridiques et administratives pour en mesurer les effets sur les États et les sociétés de cour. Les idées politiques - 10h ; Les sociétés de cour - 10h ; Théories du contrat et de la monarchie absolue sous Jacques VI/I^{er} - 4h. <u>Enseignants</u> : Diane Cuny (10h), Benoist Pierre (10h), Gilles Bertheau (4h)</p>	<p>24h</p>
<p>MODULE ARTS PERFORMATIFS ET CULTURE DE L'IMAGE - 48h CM</p>	<p>7 48h 6 ECTS</p>

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 9

	Coef 2
L'ambition de ces séminaires est d'interroger les processus de création des images et les différentes méthodes de lecture à la lumière des recherches actuelles menées dans le domaine des arts visuels entendus au sens large (peinture, arts graphiques, sculpture, enluminure...).	(2/3 enseignements au choix)
<p>7.1. Approches de l'image au prisme des expositions</p> <p>a. Recherche et expositions</p> <p>Hier Raphaël, Primatice ou Van Eyck, aujourd'hui Cousin ou Donatello, les expositions sur la Renaissance sont régulières et nombreuses. Tant les manifestations que les catalogues constituent des apports essentiels à la recherche pour la connaissance des oeuvres et des artistes, mais aussi pour réinterroger les notions mêmes de la discipline qu'est l'Histoire de l'Art.</p> <p><u>Enseignantes</u> : Marion Boudon-Machuel (12h)</p> <p>b. L'image en Val de Loire : dix ans de recherche en histoire de l'art et en Humanités Numériques</p> <p>De l'exposition <i>Tours 1500</i> au projet ChArtRes, les peintures et sculptures du Val de Loire à la Renaissance ont fait l'objet d'un profond renouvellement de la recherche au cours des dix dernières années. Des projets innovants associant Historiens de l'art, Historiens et chercheurs en informatiques ont conduit à une approche inédite de ce patrimoine renaissant en terme de méthode et de valorisation.</p> <p><u>Enseignante</u> : Marion Boudon-Machuel (6h), Pascale Charron (6h)</p>	24h
<p>7.2 Théories et pratiques artistiques</p> <p>a. Théories et pratiques de l'architecture (12h)</p> <p>« Architectes et ingénieurs (1480-1550), entre théorie et pratique » : Des recueils de dessins de Villard de Honnecourt, Francesco di Giorgio, Léonard de Vinci, Dürer, etc. ou encore des traités restés manuscrits, émerge un ensemble de connaissances qu'il importe de confronter à la réalité de la pratique opératoire en architecture. La réflexion portera sur les relations entre les savoirs et leurs applications en scrutant aussi le rôle joué par les ingénieurs, qui jouèrent un rôle essentiel à la Renaissance dans le domaine des techniques, des fortifications et de l'urbanisme.</p> <p>« Nature et interaction des théories et pratiques architecturales à la Renaissance » : Les séances aborderont succinctement une problématique fondamentale de l'architecture de la Renaissance : l'irruption de l'imprimé dans le domaine d'une pratique jusque là concernée essentiellement par des savoir-faire, transmis oralement, qui se métamorphose en discipline formalisée et "réduite en art" dont la théorie concerne autant le public des amateurs que le monde professionnel.</p> <p><u>Enseignant</u> : Alain Salamagne</p> <p>b. Musique et politique à la Renaissance : sources, contextes, enjeux (12h)</p>	24h

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 9

<p>Le séminaire explorera les relations de la musique et du politique aux 15^e et 16^e siècles. On s'attachera notamment à comprendre par quels moyens la musique participe à la manifestation du pouvoir, quel rôle elle occupe dans les rituels de légitimation, et comment on peut appréhender son propre pouvoir incantatoire et évocatoire. Selon les situations, on cherchera à établir des parallèles avec les œuvres littéraires et artistiques contemporaines.</p> <p><u>Enseignant</u> : Philippe Canguilhem</p>	
<p>7.3. Les arts performatifs</p> <p>a. Théâtre européen (12h)</p> <p><i>Cours et théâtre à la Renaissance et à l'âge baroque</i></p> <p>Le cours se propose d'analyser, sur trois aires culturelles : espagnole, germanique et italienne [nous suivons ici l'ordre alphabétique, pas forcément l'ordre des interventions], les liens existant entre le théâtre et la cour, entendue comme lieu où des pièces de théâtre sont jouées (avec des multiples implications : fonction du mécénat, visée propagandiste plus au moins explicite, type de public, acteurs...), mais aussi en tant qu'espace dramatique, c'est-à-dire en tant que lieu où se déroule l'action de certaines pièces et ce qu'une telle décision implique du point de vue du personnel dramatique, du type d'intrigue et de l'appartenance générique (tragédie, comédie ou tragi-comédie).</p> <p>La bibliographie sera donnée lors de la première intervention de chacun des enseignants.</p> <p><u>Enseignants</u> : Hélène Michon, Alain Bideau, Gilles Bertheau</p> <p>b. Musique et rituels (12h)</p> <p>Après avoir jeté les bases anthropologiques de la question, le séminaire décrira et commentera l'importance de la musique dans les rituels catholiques à la Renaissance ; il fournira une explication de la terminologie et des structures de ces rituels ; il réservera une place à la musique de la Réforme et de la Contre-Réforme.</p> <p><u>Enseignant</u> : David Fiala</p>	24h
<p>DOSSIER DE PARCOURS Pré-mémoire de parcours 2^e année</p>	<p>8 ECTS Coef 12</p>

2022-2023 (document mis à jour le 18/07/2022)

Semestre 10

Master 2 – Semestre 10

MODULE 8 – 58 TD	58h 12 ECTS Coef 2
<p>3 ATELIERS au choix de formation à et par la recherche pour ceux qui ne partent pas en stage et font un mémoire de recherche</p> <p>OU</p> <p>2 ATELIERS au choix de formation à et par la recherche pour ceux qui font un STAGE COURT avec un mémoire de recherche avec éventuellement un volet pratique (de 4 à 8 semaines)</p> <p>OU</p> <p>1 ou 2 ATELIERS au choix formation à et par la recherche pour ceux qui font un STAGE LONG avec mémoire de stage avec volet recherche (de 3 à 6 mois)</p>	
DOSSIER DE PARCOURS : MÉMOIRE DE RECHERCHE	18 ECTS Coef 16